



Edito

Jean Michel HIOLLE, Président



Chers actionnaires,

Comme nous vous l'annonçons dans notre bulletin d'octobre, le groupe HIOLLE Industries va de nouveau s'accroître non seule-

ment par développement interne mais aussi par croissance externe. C'est ainsi que deux prises de participation viennent d'être réalisées, elles s'inscrivent parfaitement dans la stratégie de notre pôle « services ».

En cette fin d'année, l'activité est toujours soutenue, les carnets de commandes sont bons. Nos résultats à fin octobre nous incitent à revoir à la hausse nos prévisions de résultats : 7 MF pour 2000 au lieu de 6.4 MF et 10 MF au lieu de 8 MF pour 2001. Les prévisions de 2001 intègrent naturellement les résultats des deux nouvelles participations pour 1 200 000 francs.

Avec une cotation de 15 euros, notre société est valorisée à 64 millions de francs, laissant apparaître un PER de 9.1 pour l'année 2000 et de 6.4 pour 2001. Nous vous laissons le soin d'apprécier le potentiel d'augmentation de notre cours... Nous attendons de le voir prochainement franchir un premier seuil : celui des 20 euros !

Afin de rendre notre titre plus fluide et donc plus attrayant, une nouvelle politique de communication financière et d'animation a été mise en place. Par ailleurs, nous avons augmenté le flottant de titres disponibles sur le marché qui est aujourd'hui à près de 8 %.

C'est donc dans des perspectives favorables que l'année 2000 s'achève...

Je profite de ce dernier courrier de l'année, et toute l'équipe de HIOLLE Industries se joint à moi, pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année.

Actualités Croissance Externe

Le groupe vient de réaliser une double opération de croissance externe dans la région de Valenciennes. HIOLLE Industries vient, en effet, d'acquérir 100 % du capital de la société THERMIVAL. Cette petite société, de 6 salariés pour un chiffre d'affaires de 4 millions de francs, est un laboratoire d'essais mécaniques destructifs et non destructifs. Elle développe également ses activités dans le domaine du traitement thermique. Cette entreprise, certifiée ISO 9002, sera amenée à croître au sein du groupe notamment en renforcement des contrôles « qualité ».



Machine à traction (0 à 40000 DaN)

Le second investissement s'est réalisé dans une société de maintenance, de négoce et de location de matériel de coffrage, la SA NORD COFFRAGE, dans laquelle HIOLLE Industries a pris 45 % du capital. Cette entreprise prévoit un chiffre d'affaires de 14 millions de francs la première année pour un résultat net de 1 million de francs.

Ces deux acquisitions viennent renforcer le pôle « services » du groupe HIOLLE Industries.



Coffrage poteau - Coffrage métallique à rayon variable

Dans ce numéro :

- Zoom sur la société EUROP'CONCEPT
- Presse : Le journal des finances du 28 octobre 2000
- Nos rubriques Chiffres et Bourse

Zoom sur la société EUROP'CONCEPT

Récemment créée (juin 1999), la société EUROP'CONCEPT tire néanmoins ses origines d'un passé lointain. Elle est, en effet, issue de diverses opérations de fusions et acquisitions de sociétés de chaudronnerie et construction métallique du début du siècle (les anciens établissements MONARD, devenu ensuite GPIC, et BECART).

Mais aujourd'hui, EUROP'CONCEPT est plus que jamais tournée vers le futur avec un développement sur un marché porteur : l'Environnement. Ainsi, cette société conçoit et fabrique du matériel destiné à la protection de l'environnement et plus particulièrement au traitement des déchets solides.

Il faut savoir que, conséquence directe de notre société de consommation, il faut éliminer chaque année en France :

- ◆ 30 millions de tonnes de déchets ménagers et d'encombrants,
- ◆ 100 millions de tonnes de déchets industriels banals (DIB),
- ◆ 22.5 millions de tonnes de déchets des collectivités locales (boues de station d'épuration, déchets des espaces verts...),
- ◆ 1 800 000 véhicules hors d'usage (VHU),
- ◆ 1.4 millions de tonnes de déchets hospitaliers à risque infectieux (DASRI).

Ses capacités d'expertise technique, de conseil avec son bureau d'ingénierie, de fabrication avec ses ateliers de production et ses moyens de levage lourds, de maintenance avec des équipes mobiles permettent à EUROP'CONCEPT, en collaboration avec les autres sociétés du groupe, d'apporter des solutions globales dans différentes filières de traitement des déchets ou de valorisation des produits usagés :

- ◆ Lignes de broyage automobiles avec des matériels performants qui permettent une parfaite séparation de tous les éléments constitutifs de l'automobile : métaux ferreux et non ferreux mais aussi résidus de broyage (mousses, plastiques, caoutchouc et minéraux) qu'il est possible aujourd'hui de valoriser. EUROP'CONCEPT a équipé ou a participé à l'installation de plus de la moitié des sites français.
- ◆ Traitement des encombrants avec fourniture et installation de presses et cisailles permettant une réduction des volumes, des longueurs et une mise en balle.
- ◆ Ligne de traitement des déchets hospitaliers avec convoyage entièrement automatique et détection de radioactivité.

- ◆ Equipement, maintenance et mise en conformité des usines d'incinération : installation de lavage de fumées, travaux sur les fours, installation de filtres, de chaudières.
- ◆ Participation aux grands travaux d'équipements pour la transformation des déchets ménagers en énergie électrique.

Dans ce domaine, le groupe travaille en étroite collaboration avec de grands noms tels que ALSTOM, LURGI, LAB, INOVA VON ROLL...



Ligne de broyage automobiles



Ligne de traitement des machefers (résidus d'incinération)

Flash EUROP'CONCEPT en résumé

Forme juridique : Société Anonyme

Capital social : 3 300 000 francs

Siège social : 54 rue Ernest MACAREZ - 59 300 VALENCIENNES

Division GPIC : Tél : 03.27.47.50.36 - Fax : 03.27.47.50.37

Division BECART : Tél : 03.27.34.32.48 - Fax : 03.27.42.39.63

Email : hiolleindustries@aol.com

Création : 1er Juin 1999 (reprise d'activité)

Dirigeants : Jean Michel HIOLLE, Président

Véronique GAPSKI, Directeur Général

Jean Paul LANNOY, Directeur Technique

Activités : Conception et fabrication de matériels pour le traitement des déchets solides

Effectif : 30 personnes

Chiffres d'affaires :

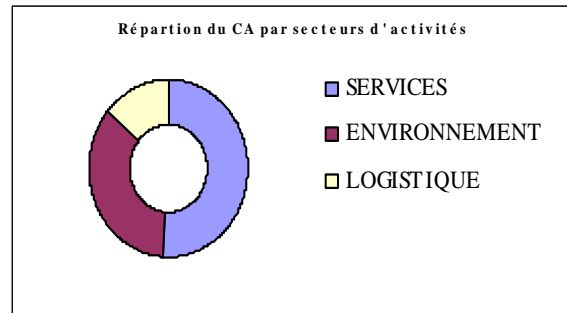
CA prévisionnel 2000 : 21 100 KF dont export : 10 %

CA prévisionnel 2001 : 23 000 KF dont export : 15 %

Avec un chiffre d'affaires consolidé de 115 192 KF à fin octobre 2000 et une rentabilité nette de l'ordre de 5%, les résultats 2000 s'annoncent d'ores et déjà supérieurs aux prévisions et avoisineront les 7 millions de francs.

Le chiffre d'affaires peut être décomposé de la façon suivante : - 51 % pour le pôle « *Services et Transferts* »,
- 35 % pour le secteur de l'*Environnement*,
- 14 % pour les activités de *Logistique*.

Le chiffre d'affaires à l'export s'élève à 21 881 KF.



Presse *Morceaux choisis - Le Journal des Finances du 28 octobre 2000 -*

L'ENVIRONNEMENT : UN CONCEPT BOURSIER PORTEUR

Le durcissement des directives européennes sur la protection de l'environnement profite aux entreprises du secteur... à certaines plus qu'à d'autres.

RESPONSABILISATION

C'est au moment où la nouvelle économie peine à contrecarrer les effets néfastes de la correction boursière intervenue depuis mars dernier que la côte voit apparaître un nombre croissant de sociétés spécialisées dans les métiers de l'environnement. Cinq intervenants du secteur se sont introduits en Bourse depuis le mois de juin. (...) L'engouement du marché pour les métiers de l'environnement a débuté au moment où, échaudé par la crise boursière des technologiques, les investisseurs ont réalloué leurs actifs vers des compartiments plus défensifs et moins volatils. Grâce à des perspectives de croissance alléchantes, l'ensemble du secteur a aussitôt bénéficié de ces réallocations stratégiques.

Force est de constater que depuis une dizaine d'années, sous la pression de l'opinion publique et face à des constats alarmants

(aggravation de l'effet de serre, augmentation de la pollution des sols...), la Commission européenne redouble d'efforts pour instaurer une réglementation stricte de protection de l'environnement. Ainsi, une première directive européenne établie en 1990, puis renforcée en 1996, mentionne la réduction sur le Vieux Continent d'un quart des résidus biodégradables à l'horizon 2005 et de 75 % au cours des vingt ans à venir (1996 à 2016). Sur un marché des déchets estimé à 150 milliards d'euros en Europe, l'enjeu est de taille pour l'ensemble des acteurs de la profession. En France, la réglementation de Bruxelles s'est traduite par la promulgation en 1992 de la loi Lalonde visant à moderniser la politique globale des déchets. Cette loi stipule qu'à partir du 1er juillet 2002, seuls les « déchets ultimes » (déchets des déchets) pourront être mis en décharge. Aujourd'hui, le traitement des déchets dans l'Hexagone représente environ 10 milliards d'euros et croît de 10 % par an.



UNE REGLEMENTATION PROFITABLE

Le renforcement des exigences européennes par rapport aux préoccupations environnementales profite à trois catégories de sociétés. D'un côté, les spécialistes de la valorisation des déchets ultimes et des recycleurs, directement favorisés par l'augmentation du volume des résidus traités. De l'autre, les équipementiers, favorisés par la hausse du montant des investissements, évalué à 8 milliards d'euros d'ici à 2002 en France. Enfin les sociétés de conseils en environnement, dopées à la fois par d'importants besoins de solutions adaptées de la part des industriels et par le désengagement progressif de l'ingénierie publique. (...) En aval, les équipementiers jouissent de la recrudescence des investissements dans les sociétés de traitement et de recyclage. Le groupe **HIOLLE Industries**, apparu avec brio sur le Marché Libre au milieu du mois de septembre, consacre 31.3 % de son activité à la fabrication de matériels de traitements des déchets. Le titre souffre d'un manque de liquidité dans la mesure où le flottant ne représente que 5 % du capital de **HIOLLE Industries**. La société, qui a réalisé en 1999 un chiffre d'affaires de 17.9 millions d'euros pour un résultat de 0.6 million ne capitalise que 9 fois ses bénéfices escomptés 2000. Le cours n'intègre pas les prévisions de croissance annuelle du volume total des investissements, évaluée à environ 10 %, jusqu'en 2002.

QUELQUES ECLAIRCISSEMENTS...

Les métiers de l'environnement sont associés à une terminologie complexe et variée, qu'il convient de connaître pour mieux comprendre le secteur. Voici quelques définitions essentielles à retenir :

- ◆ **Centre d'enfouissement technique** : lieu de stockage des déchets, plus communément appelé décharge.
- ◆ **Collecte sélective** : fait de trier les ordures ménagères en plusieurs fractions dans le but de les recycler.
- ◆ **Compostage** : technique consistant à utiliser la partie organique des déchets pour les transformer en produits susceptibles d'être utilisés comme fertilisant agricole.
- ◆ **Déchets ultimes** : détritres résultant ou non du traitement d'un déchet qui n'est plus susceptible d'être traité dans des conditions techniques et économiques, notamment par extraction de la part valorisable ou par réduction de son caractère polluant et dangereux.
- ◆ **Déchets de classe I** : aussi appelés déchets industriels spéciaux, ils regroupent tous les types de détritres à propriétés dangereuses tels que les piles ou les aérosols.
- ◆ **Déchets de classe II** : type de déchets tels que les ordures ménagères ou les emballages.
- ◆ **Déchets de classe III** : détritres inertes qui ne subissent en cas de stockage aucune modification physique, chimique ou biologique, comme les pierres et assimilées.
- ◆ **Valorisation** : action d'utiliser les déchets dans un cycle de production, par recyclage, par incinération ou transformation en énergie ou compostage.



**GROUPE
HIOLLE INDUSTRIES**

SA HIOLLE INDUSTRIES

54 rue Ernest MACAREZ
59300 VALENCIENNES

Tél : 03.27.47.50.00
Fax : 03.27.47.50.40

Email : hiolleindustries@aol.com

Retrouvez nous sur le Web !

www.hiolle-industries.com

Brèves

Contrat

H IOLLE Industries vient d'emporter le marché de délocalisation d'une unité de production électrique de 80 mégawatts, basée dans la centrale EDF de BOUCHAIN dans le NORD. Ce transfert d'environ 1000 tonnes, pour le compte d'une société canadienne, représente un chiffre d'affaires de 5 000 000 francs. L'unité sera réimplantée au CHILI en 2002. Cette opération, qui s'ajoute au transfert actuel de deux tranches EDF pour l'Inde, n'est que le prélude à d'autres projets de plus grande envergure qui sont pour l'instant à l'étude.

Saint Eloi

Traditionnellement, le 1er décembre, le groupe HIOLLE Industries fête Saint Eloi. C'est l'occasion pour tous les salariés du groupe et leur conjoint de se rassembler autour d'un repas convivial et de recevoir médailles du travail, primes et cadeaux...



Dans le prochain numéro :

- Zoom sur la société MANUGESTEAM
- L'année 2000, premier bilan
- Et nos rubriques Actualités, Presse, Bourse...

Pollutec 2000

Pour la seconde année consécutive, EUROP'TECH, filiale du groupe HIOLLE Industries, a participé à POLLUTEC 2000. EUROP'TECH est le représentant exclusif en France de la marque américaine HARRIS WASTE MANAGEMENT GROUP, leader mondial, de la fabrication de presses à balles et presses-cisailles hydrauliques pour les déchets solides.

Pollutec 2000 s'est tenu du 17 au 20 octobre à Lyon Eurexpo, conjointement avec ADEME Energies 2000. Près de 60 000 visiteurs professionnels ont été accueillis durant les 4 jours de l'exposition par 2140 exposants sur 82 300 m² de surface d'exposition. Cette édition a été qualifiée lors de son inauguration par Dominique VOYNET, Ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement de rendez-vous incontournable permettant de mesurer le dynamisme des éco-industries. De nombreux contacts, tant avec des opérateurs privés que des collectivités locales, ont été pris durant ces quatre jours, laissant entrevoir d'intéressantes opportunités dans les années à venir pour cette jeune filiale

Bourse *Un début de parcours prometteur*

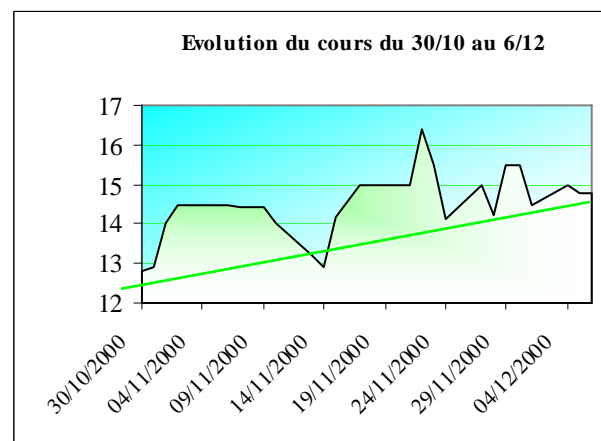
Code SICOVAM : 7756

Introduit le 12 septembre 2000 à 11.50 euros, le cours de HIOLLE Industries avoisine début Décembre les 15 euros, soit une progression sur 3 mois de plus de 30 %.

Cependant, avec une capitalisation boursière d'environ 65 millions de francs, le cours n'intègre pas toutes les potentialités du groupe. Après un début prometteur, les dirigeants s'attendent à une progression notable du cours dès que les chiffres 2000 seront confirmés.

Actionnariat

Près de 8 % du capital sont aujourd'hui dans le public. L'actionnariat est composé principalement de particuliers (plus de 300) et de quelques investisseurs (FCP, établissements financiers...). L'actionnariat est français mais aussi européen avec quelques belges, luxembourgeois, suisses et même tchèques...



Responsable de la publication : Jean Michel HIOLLE
Rédacteurs : Véronique GAPSKI HIOLLE - Laurent ZINSCH
Responsable photos : Marianne MERCIER

Imprimé par nos soins